FR ARTICLE CHAUSSANT DE SECURITE ou DE TRAVAIL : Instructions d'emploi : Ces chaussures de sécurité pour un usage professionnel sont conformes aux exigences de la norme européenne en vigueur. Elles protègent le pied contre les risques de blessures dus à un choc (énergie de 200 joules) et à un écrasement (charge de 15 kN). Elles sont antistatiques (dissipation de l'électricité statique du corps) et résistantes à la pénétration. Elles sont étanches (sauf articles ambiantes) doit être vérifiée par l'utilisateur, afin d'éviter tous risques durant l'utilisation. ARTICLE CHAUSSANT ANTISTATIQUE : Symboles de marquage: A-S1- 52-53-53L-53S-54-55-55L-555-56-57-57L-575 ou A-01-02-03-03L-03S-04-05-05L-055-06-07-07L-075. Il convient d'utiliser des articles chaussants antistatiques lorsqu'il est nécessaire de réduire autant que possible l'accumulation de charges électrostatiques par leur dissipation, évitant ainsi le risque d'inflammation par des étincelles par exemple, de substances inflammables de vapeurs, de gaz ou de poussières susceptibles de présenter atmosphère explosive. Ces articles ne peuvent pas garantir une protection contre les risques électriques. Les articles chaussants antistatiques ne conviennent pas pour travailler sur des installations électriques ou à proximité de pièces conductrices sous tension. Les articles chaussants antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre les risques électriques d'une électrocution par contact direct ou indirect uniquement une résistance entre le pied et le sol. Si le risque de choc électrique doit être exclu, il convient que des mesures supplémentaires appropriées additionnelles pour éviter ce risque soient exécutées. Il convient que les articles chaussants antistatiques ne soient pas modifiés par l'utilisateur par rapport à leur état d'origine. Il convient que l'utilisateur ne remplace pas la semelle intérieure fournie avec la chaussure par une autre semelle intérieure sur le lieu de travail. Le changement de la semelle peut affecter la chaussure antistatique et ne fournirait plus la protection prévue. Les articles chaussants antistatiques ne fournissent aucune protection contre les chocs électriques résultant d'équipements alternatives ou connexes. Il convient que l'exposition à une tension alternative ou continue existe, des articles chaussants antistatiques ne doivent pas être utilisés sans mesures supplémentaires. Il convient que le personnel ne soit pas exposé à une tension supérieure à la tension limite spécifiée par la législation nationale applicable. Il convient que l'utilisateur soit informé que les articles chaussants antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre les chocs électriques si l'isolement du pied de l'utilisateur est diminué par la présence d'humidité. Il convient que l'utilisateur soit informé que la résistance électrique d'une chaussure peut être modifiée de manière significative par la flexion, la contamination ou l'humidité. Cela peut entraîner une perte de protection contre les chocs électriques. Il convient que l'utilisateur soit informé que les articles chaussants de classe I peuvent absorber l'humidité et peuvent devenir conducteurs si ceux-ci sont portés pendant de longues périodes ou dans des conditions humides. Les articles chaussants de classe II sont résistants à l'humidité et aux conditions humides. Il convient que l'utilisateur soit informé que les articles chaussants de classe II ne sont pas résistants à l'eau et ne sont pas conçus pour être portés dans des conditions humides. Les articles chaussants sont utilisés dans des conditions humides. Les articles chaussants sont utilisés dans des conditions humides. Les articles chaussants de classe III sont résistants à l'eau et conçus pour être portés dans des conditions humides. Les articles chaussants ne doivent pas être portés dans une zone à risque. Dans les secteurs ou les articles chaussants antistatiques sont utilisés, il convient que des mesures soient prises pour que la protection fournie par les articles chaussants. Il est recommandé d'utiliser des chaussettes conductrices. Par conséquent, il convient que l'employeur s'assure que la combinaison des articles chaussants, de leur porteur et de leur environnement de travail permette d'atteindre les performances requises (on des charges électrostatiques et une certaine protection) pendant toute sa durée de vie. Il convient que l'utilisateur ne modifie de manière non autorisée ni sur son lieu de travail la résistance électrique à intervalles fréquents et à chaque fois que cela est susceptible d'affecter la protection. Pour plus de détails dans le cadre d'une évaluation du poste de travail, voir la norme CEN/TR 16832. Performances/PART1 Ne sont couverts que les risques pour lesquels le symbole correspondant figure dans l'article chaussant. Cela signifie que l'utilisateur doit choisir des articles chaussants en bon état et notre responsabilité ne saurait être engagée pour l'emploi d'articles chaussants inadaptés à l'usage prévu et à notre notice d'utilisation. L'utilisateur d'accessoire non prévu à l'origine, tel que premier exemple d'accessoire non prévu, peut avoir une influence sur la protection notamment pour les symboles A et C. Limites d'utilisation: Ne pas utiliser les articles chaussants au-delà de la durée de vie maximale (sauf dans le cas où ils sont conformes à la norme ISO 20345:2022+A1:2024). Ne pas utiliser les articles chaussants endommagés. Les articles chaussants ne peuvent protéger des conséquences très graves telles que la mort ou des dommages permanents pour la santé. Si l'article chaussant est endommagé d'une semelle de propre amovible, les fonctions certifiées d'ergonomie et de protection ne peuvent plus être garanties (ex : perte de la semelle de propre semelle de propreté). Toujours utiliser l'article chaussant avec sa semelle de propreté correctement positionnée. Remplacer la semelle de propreté dès qu'elle ne remplit plus son rôle. Ne pas utiliser l'article chaussant si la semelle de propreté est manquante. Remplacer la semelle de propreté dès qu'elle est endommagée. Ces informations supplémentaires doivent être fournies concernant la résistance à la pénétration : la résistance à la pénétration ne doit pas être testée sauf si elle est mesurée en laboratoire à l'aide de clous et de forces normalisées. Des clous de plus petite taille ou des forces plus faibles peuvent être utilisés. Les éléments augmentent la force de perforation. Dans de telles circonstances, il convient de prendre en considération cette information dans l'évaluation des risques. Trois types génériques d'inserts résistants à la perforation sont actuellement disponibles sur le marché : métallique, non métallique et combiné (métallique et en matériaux non métalliques, qui doivent être choisis sur la base d'une évaluation des risques spécifique au poste de travail. Il n'existe pas une protection universelle de perforation, mais une protection appropriée aux avantages ou des inconvénients supplémentaires différents, y compris les risques inconnus. Inserts métalliques : Ils offrent généralement une bonne protection par la forme de l'objet tranchant) du danger (c'est-à-dire le diamètre, la géométrie, le tranchant, etc.) mais aussi des technologies de fabrication et de matériaux, peuvent ne pas couvrir toute la zone intérieure du pied. Insert non-métallique (IPS ou équivalent) : Ils offrent une bonne flexibilité et une bonne protection aigües, plus souples et offrir une plus grande surface de protection, mais le niveau de protection peut être inférieur à celui d'un insert métallique. Ils sont plus légers. Inserts combinés : Ils offrent une bonne protection contre les objets tranchants. Deux types de protection sont disponibles. Le type PS peut fournir une protection plus élevée contre les objets pointus et tranchants, généralement de provoquer des allergies aux personnes sensibles. Attention : Ne jamais modifier la chaussure de sécurité (ajout ou retrait de matière, perçage, découpe, ...) sans l'accord écrit du fabricant, afin de conserver la garantie et la conformité du produit. Ces types de protection sont disponibles. Le type PS peut fournir une protection plus élevée contre les objets pointus et tranchants, généralement de provoquer des allergies aux personnes sensibles. Attention : Ne jamais modifier la chaussure de sécurité (ajout ou retrait de matière, perçage, découpe, ...) sans l'accord écrit du fabricant, afin de conserver la garantie et la conformité du produit. Il est important de vérifier de temps en temps l'intérieur de l'article chaussant à la recherche de dommages éventuels. Remplacer la doublure ou de la zone de protection des orteils avec appartion de bords coupants ou de déformation importante des blessures. Il est important de savoir chaque utilisateur doit être effectué afin de détecter tout défaut qu'il pourrait présenter. Il est important en particulier de vérifier l'état de l'intérieur du dessus de l'article chaussant, à l'usure de la semelle extérieure et à l'usure de la semelle intérieure. Il est important de remplacer l'article chaussant si ces éléments ne sont plus en bon état. Il est important de ne pas utiliser l'article chaussant si ce dernier a été endommagé. Il est important de ne pas utiliser l'article chaussant si la semelle extérieure et à l'usure de la semelle intérieure et à l'absorption d'eau (WPA, S2, S3, S3L, S3S, S6, S7, S7L, S7S, O2, O3, O3L, O3S, O6, O7, O7L, O7S) ne concernent que les matières de type et ne garantissent pas une étanchéité globale de l'article chaussant. Durée de vie Prévoir un remplacement régulier, durée de vie du produit dépend beaucoup de la manière dont il est entretenu et des environnements dans lesquels il est utilisé. Il est utilisé. Il dépend de nombreux facteurs (température, humidité, substances et matériaux en contact, etc...). La durée in use (durée d'usage) ne peut pas être définie de manière précise, car elle dépend de la durée d'utilisation quotidienne, des conditions normal d'utilisation et conservation, quelle catégorie poisson d'utilisation, des conditions de stockage, etc. Il est donc de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la durée de vie de son article chaussant en fonction de sa fiche de notice d'utilisation. Nettoyage et entretien Nettoyer régulièrement la chaussure avec un produit approprié afin de garder les propriétés de la chaussure. Ne pas utiliser de produits agressifs, tels que l'essence ou l'acétone, qui peuvent endommager la chaussure. Entretenir régulièrement la chaussure avec un produit approprié, tel qu'une crème pour cuir. Ne pas laisser la chaussure exposée à la chaleur ou au froid excessifs. Stockage Stocker la chaussure dans un endroit sec et propre, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker la chaussure à proximité de sources de chaleur ou de substances chimiques. Pour enlever la terre et la poussière, utiliser une brosse non métallique. Ne pas utiliser de détergents. Ne pas utiliser de solvants si nécessaire. Pour cirer, utiliser un produit standard en tenant compte de la couleur de la chaussure. Par respect pour l'environnement, veuillez dans la mesure du possible à faire réparer votre article chaussant au lieu de le jeter. Pour vous aider dans votre démarche, nous vous invitons à vous rendre sur les installations de recyclage adaptées existant dans votre entourage.

EN EU type-examination, CE label, FOOTWEAR : Instructions for use : footwear for general use, for use with risks of impact and compression, according to the requirements of the current European standard. Limited requirements. The compatibility of the footwear with other PPE items (pants or leggings) must be checked by the user in order to ensure proper wearing. ANTISTATIC FOOTWEAR: Marking symbol: A-S1-52-53-53L-53S-54-55-55L-555-56-57-57L-575 or A-01-02-03-03L-03S-04-05-05L-055-06-07-07L-075. Antistatic footwear should be used where it is necessary to reduce electrostatic build-up by dissipating electrostatic charges, thus avoiding the risk of ignition by sparks for example, flammable substances, vapours or dusts that if the risk of electric shock from mains voltage equipment cannot be completely eliminated Antistatic footwear may not provide sufficient protection by itself between the foot and ground but may not provide complete protection. Antistatic footwear should not be worn on live electrical installations or near them. It should be noted, however, that antistatic footwear cannot guarantee adequate protection against electric shock if the insulation of the foot is reduced by moisture. The resistance between the foot and the ground may be affected by flexing, contamination or moisture. This may result in a loss of protection against electric shock. Class I footwear can absorb moisture and can become conductive if worn for prolonged periods or in damp conditions. Class II footwear is resistant to moist and wet conditions and should be used is if the risk of exposure exists. Class II footwear is not resistant to moisture and is not designed to be worn in damp conditions. Class III footwear is resistant to moisture and is designed to be worn in damp conditions. Footwear should not be worn in a hazardous area. Where antistatic footwear is used, measures should be taken to ensure that the protection footwear is used, measures should be taken to ensure that the protection footwear is used, measures should be taken to ensure that the protection

standardproduit som her henvyn til produsentens instruksjoner. På grunn av respekt for miljøet, må du sørge for at forbruket ditt overensstemmer med vårt mulig i stedet for å kaste det. For å kvitte deg med brukt forlatt, vennligst bruk de riktige innsamlingsmulighetene i ditt område.

AR ،ةيئيبلا ىلع ظافحلا ىلإ ةراشإ يف .كيدل ةحاتملا تاعومجتلا مادختسا ىلع كتدعاسمل ةيلاتلا تاءارجإلا ذخ .كتجاحل ةبسانملا ريغ كلاهتسا نم ققحتلا ىلع كتدعاسمل ،